COMITÉ DE MISSION MAIF

RAPPORT
2022

SOMMAIRE

1 RAPPORT
Être société à mission : un engagement de fond envers la société
P. 6

2 DU COMITÉ
Examen des 5 objectifs statutaires
P. 14

3 DE MISSION
Les perspectives 2023
P. 36

Nicole Notat,
présidente
du comité
de mission

ÉDITO

La mission est désormais installée au cœur de l'entreprise MAIF. Sans jamais se substituer à la gouvernance, le comité de mission, en charge du suivi de l'exécution des objectifs statutaires, accompagne de ses questionnements et de ses préconisations la marche de l'entreprise.

En cela, il a pris cette année la pleine mesure de son rôle et du fonctionnement, en bonne intelligence, qui sert l'intérêt de la mission. Pour mieux les comprendre et les challenger, il s'est intéressé de près aux pratiques MAIF en matière, par exemple, de ressources humaines et d'investissements responsables. Il s'est emparé également de sujets cruciaux pour l'assureur tels l'impact des phénomènes climatiques répétés sur l'assurabilité des populations et le risque de démutualisation inhérent. Par-delà le suivi de la feuille de route et de sa mise en œuvre concrète, le comité s'est montré attentif à l'actualité MAIF et aux enjeux qui entourent son nouveau plan stratégique, et s'est félicité du dialogue de qualité instauré avec les instances dirigeantes. Le comité de mission et le collectif de gouvernance éclairent et nourrissent la réflexion commune au service des objectifs énoncés, c'est bien le sens de ce travail au long cours.

Cette année a été marquée également par le premier audit réalisé par un organisme tiers indépendant sur l'atteinte des objectifs de la mission. Les membres du comité ont alimenté de leur expérience et de leur vision le rapport de l'OTI. Au vu de la densité des axes d'engagement pris par MAIF à l'égard de ses parties prenantes, ils partagent sa recommandation de hiérarchiser les actions et d'en prioriser certaines. Ceci a guidé la construction par l'entreprise de sa feuille de route 2023 et nous guidera encore dans les travaux à venir, avec la même volonté d'appréhender les sujets de manière critique et méthodique, pour aiguiser notre regard et nos propositions.

1

Être société à mission : un engagement de fond envers la société

Quand l'entreprise cible les biens communs

Pourquoi de plus en plus d'entreprises s'intéressent à l'entreprise à mission ?
La société à mission est une innovation juridique qui adresse la question de son utilité au monde. Elle établit un projet d'entreprise partagé et transparent, avec une traçabilité et un suivi. La mission cadre et pérennise l'impact. Ce qui pouvait, jusque-là, relever de l'intention devient alors tangible et permet d'impulser une dynamique collective dans la durée avec toutes les parties prenantes. Cette démarche la distingue et la rend plus attirante pour ses clients, comme pour ses équipes et son écosystème en général.

Quel est, selon vous, le visage de l'entreprise à mission ?
C'est une entreprise qui s'engage sur un chemin de transformation plus contributif aux biens communs. Les entreprises sont l'un des rouages essentiels pour adresser les enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés. Mais l'entreprise ne peut pas être redevable de tout : elle doit choisir ses combats en fonction de son histoire, son positionnement, son secteur et la place qu'elle compte occuper dans la société. Il y a de l'avenir pour les entreprises engagées !

Anne Mollet, directrice générale en charge du développement de la Communauté des Entreprises à Mission *.

plus de
1000

sociétés à mission étaient référencées à fin février 2023 en France par l'Observatoire des Sociétés à Mission.

** La Communauté des entreprises à mission est l'association de référence en France sur le sujet de la société à mission. C'est la communauté des entrepreneurs, dirigeants, chercheurs, experts, actionnaires et salariés, qui, en partageant leur expérience et leurs réflexions sur la société à mission, contribuent à son essor et à la création d'un impact positif.*

À chacun son rôle pour éclairer et challenger

MAIF assureur militant

Un groupe d'instituteurs a créé, il y a près de quatre-vingt-dix ans, un modèle d'assurance à but non lucratif, fondé sur des valeurs de solidarité et de démocratie. Dans ce modèle mutualiste, chaque sociétaire est en même temps assureur et assuré. Il détient une part de responsabilité et l'entreprise, qui n'a pas d'actionnaires, met l'intérêt des sociétaires au cœur de ses décisions. MAIF s'est développée sur ce socle originel jusqu'à rassembler aujourd'hui plus de 4 millions de sociétaires et plus de 8 000 salariés. Sa gouvernance restée démocratique s'appuie sur la participation à l'assemblée générale de 750 représentants des sociétaires, élus dans toute la France. Son conseil d'administration compte 21 sociétaires élus par l'assemblée générale et 3 représentants élus par les salariés. Elle fonde son organisation sur la confiance partagée entre toutes les parties prenantes.

Les chiffres du groupe MAIF

6e assureur automobile/habitation

1er assureur du secteur associatif

près de **4,5** milliards d'euros de chiffre d'affaires

4 millions de sociétaires

Le comité de mission

À la fois vigie et aiguillon, le comité de mission veille à l'exécution des objectifs de la mission. À ce titre, il questionne librement la direction générale de l'entreprise et enrichit de ses suggestions les réflexions des dirigeants. Il est indépendant des organes sociaux et rend compte, via son rapport, aux représentants des sociétaires en vue de l'assemblée générale annuelle. Le comité de mission MAIF est composé de cinq membres extérieurs, aux expertises spécifiques choisies en fonction des objectifs sociaux et environnementaux statutaires, et de cinq acteurs internes.

L'organisme tiers indépendant

La mission engage profondément l'entreprise et lui est opposable. Pour une société de la taille de MAIF, sa bonne exécution doit être contrôlée tous les deux ans par un organisme tiers indépendant agréé. Cet organisme audite le respect des objectifs de la mission et émet, à ce sujet, un avis motivé. S'il constate que certains d'entre eux n'ont pas été respectés, il analyse les causes de cet écart. Son avis est joint au rapport du comité de mission et publié en toute transparence.

La composition du comité de mission

Experts externes

Yann Algan

Yann Algan est le doyen associé des programmes pré-expérience de HEC. Il est également professeur d'économie à HEC. Ses travaux portent notamment sur l'économie collaborative et numérique. En 2009, il a reçu le prix du Meilleur jeune économiste français. Ses livres portant sur la confiance et la société française ont fait l'objet de plusieurs distinctions.

Alain Grandjean

Spécialiste de l'environnement et économiste, président de la Fondation pour la Nature et l'Homme, associé cofondateur du cabinet Carbone4, Alain Grandjean est membre du Haut conseil pour le climat. Il est également coauteur de plusieurs livres portant sur la transition énergétique et écologique et animateur du blog *Les chroniques de l'anthropocène*.

Blanche Segrestin

Blanche Segrestin est cocoordinatrice de la chaire Théorie de l'entreprise, modèles de gouvernance et de création collective à Mines Paris Tech, où elle est également professeure en sciences de gestion. Elle a corédigé différents ouvrages qui proposent une relecture de l'entreprise, de ses missions et de ses responsabilités. Ses travaux portent sur les schémas de gouvernance et de droit pour concilier innovation, environnement et justice sociale

Experte de l'égalité des chances ayant commencé sa carrière en cabinets ministériels, Salomé Berlioux est fondatrice et directrice générale de l'association Chemins d'avenirs, qui accompagne des milliers de jeunes des territoires ruraux dans la construction de leurs parcours académiques et professionnels. Auteure, en 2019, des *Invisibles de la République* et de *Nos campagnes suspendues* en 2020, elle a été missionnée en 2019 par Jean-Michel Blanquer et lui a rendu un rapport sur le thème Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes.

Salomé Berlioux

Experte en questions sociales et environnementales, Nicole Notat est corédactrice (avec Jean-Dominique Sénard) du rapport *L'entreprise, objet d'intérêt collectif*, publié en 2018, qui a été à l'origine de la création, par la loi Pacte, de la qualité de société à mission. Elle est coanimatrice d'un observatoire de la raison d'être, créé à l'initiative de l'Institut du capitalisme responsable. Elle a également fondé l'agence de notation sociale Vigeo Eiris en 2002, qu'elle a présidée jusqu'en 2020.

Nicole Notat (présidente)

Membres internes, représentants des sociétaires

Laurent Pertusa

Depuis 2016, Laurent Pertusa siège au conseil d'administration MAIF. Il milite au sein de la mutuelle depuis 2004. Fervent défenseur de l'égalité des chances, il est engagé auprès des élèves défavorisés sur les plans économique, social et culturel. La transition écologique, les enjeux du numérique et les sciences sociales sont autant de domaines qui l'intéressent.

Aujourd'hui vice-présidente MAIF, Annick Valette siège au conseil d'administration depuis 2012. Elle est également présidente du fonds MAIF Impact qui soutient, par de l'investissement ou du financement, des entreprises socialement innovantes et performantes et générant un impact social, sociétal ou environnemental positif. Grâce à son implication dans le milieu associatif, elle a une bonne connaissance des problématiques du mal-logement, de l'accès à l'emploi et du handicap.

Annick Valette

Membres internes, représentants des salariés

Sihem Ben Salah

Ayant rejoint MAIF en 2009, Sihem Ben Salah est aujourd'hui conseillère auprès des sociétaires à la délégation de Bordeaux. Elle est très engagée à titre personnel dans des projets associatifs en lien avec le handicap, la solidarité plus largement et le respect de l'environnement.

Sleman Osta, nouveau membre du comité de mission
Clémence Lerondeau ayant quitté ses fonctions au sein de MAIF pour saisir une nouvelle opportunité professionnelle, Sleman Osta l'a remplacée. Ce dernier a une formation de journaliste et a rejoint MAIF en 2017 en tant que concepteur-réalisateur au sein du studio de création. À titre personnel, il est engagé dans des associations favorisant l'accès à la culture, telles qu'En Vie Urbaine à Niort.

Sleman Osta

Membre interne, représentant du comité de direction générale

Nicolas Boudinet

Arrivé à la MAIF en 1995 et après avoir occupé différents postes de direction, Nicolas Boudinet est directeur général délégué depuis juillet 2021. Il fait partie des soutiens de la première heure au lancement du magazine *So Good*. Il est membre du Conseil national du design, et à titre plus personnel, il est engagé dans le sport et l'éducation par le sport.

> *En tant qu'invité, je suis au service du comité de mission. Je l'éclaire sur les sujets pour lesquels il me sollicite, en respectant son indépendance et son autonomie.»*
> Pascal Demurger, directeur général de la MAIF

Société à mission, MAIF renforce son empreinte sociétale

Une raison d'être qui réaffirme son engagement historique

Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous, MAIF, plaçons cette attention au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions.

Cinq objectifs statutaires au service de l'intérêt collectif

MAIF promeut un modèle d'entreprise dont la performance est fondée sur une attention sincère portée à toutes ses parties prenantes. Elle se donne pour mission de poursuivre cinq objectifs sociaux et environnementaux.

> *Dans le modèle de mission, ce qui compte n'est pas tant la mesure que la tangibilité des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs opérationnels.* »
> Nicole Notat

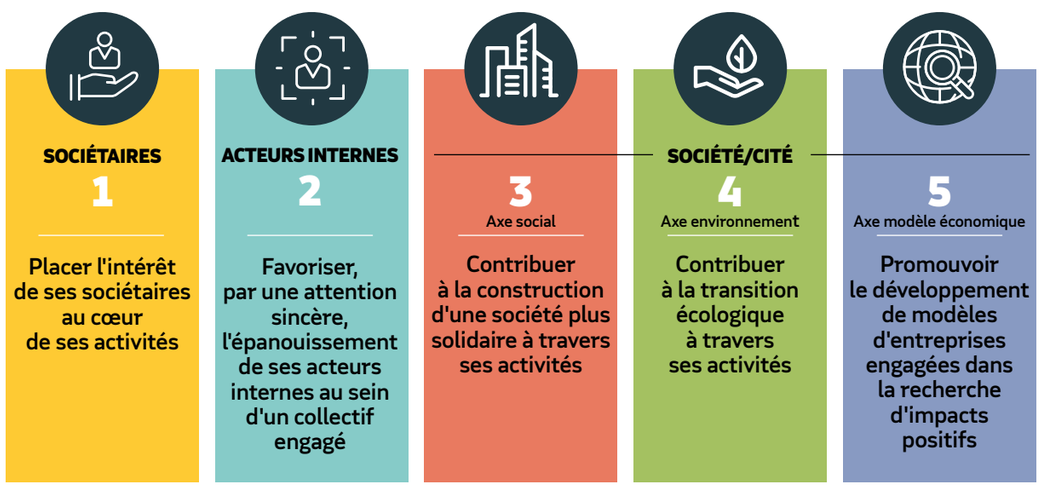

2022 : la mission s'installe au cœur de l'entreprise

Tout au long de l'année 2022, le comité de mission a pris ses marques et structuré sa réflexion. Pour mener à bien ses travaux, il s'est réuni à cinq reprises, en partageant 15 heures d'échanges et de débats. À sa demande, plusieurs séquences ont été organisées avec des experts MAIF, afin de mieux comprendre les enjeux et problématiques de l'entreprise. Elles ont été l'occasion d'aborder, en interaction avec les dirigeants, des sujets fondamentaux :

- l'actualité économique et climatique et ses conséquences sur MAIF,
- sa politique RH,
- son organisation militante.

Le comité a suivi la mise en œuvre des actions de la feuille de route 2022 et formulé des préconisations.

> *L'important est d'évaluer comment les activités contribuent aux objectifs statutaires. Il est difficile de montrer, à court terme, les effets de l'engagement de l'entreprise, car ils ne seront peut-être mesurables que sur le long terme, mais l'enjeu est d'apprécier si les activités de l'entreprise et les initiatives qu'elle prend aujourd'hui sont cohérentes avec ses engagements.* »
> Blanche Segrestin

Premier audit sur le réalisé 2021

L'audit des actions de la feuille de route 2021 a été réalisé par un organisme tiers indépendant accrédité, et a fourni une première évaluation objective de la dynamique à l'œuvre au sein de MAIF. Ses conclusions indiquent que sur les cinq engagements statutaires, trois engagements[1] sont respectés et deux engagements[2] présentent des objectifs opérationnels partiellement atteints, du fait de circonstances extérieures à la société.

1. Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé - Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités - Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.
2. Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités - Contribuer à la transition écologique à travers ses activités.

2

Examen des 5 objectifs statutaires

OBJECTIF 1

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

Le comité de mission a souhaité mieux comprendre de quelle façon MAIF s'organise au service de ses sociétaires. Il s'est ainsi penché sur la relation de confiance et de proximité que la mutuelle revendique. Au travers des actions mises en œuvre, le comité s'est intéressé en particulier à la présentation de l'offre d'épargne et à l'implication des militants auprès des sociétaires confrontés à des situations de détresse. Sur le sujet du militantisme, Annick Valette et Laurent Pertusa ont animé une séquence autour de la valeur ajoutée de l'organisation militante vis-à-vis des sociétaires.

L'avis du comité de mission

Le comité s'est montré attentif, suite aux préconisations qu'il avait formulées, à l'effort de pédagogie réalisé autour de l'épargne responsable grâce à la formation renforcée des conseillers. Le comité suivra en 2023 la généralisation de cette expertise à l'ensemble du réseau.

Le comité a suivi également la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement par les militants MAIF des sociétaires en situation de détresse suite à un sinistre. Il observe que la présence d'un réseau de militants rend possible cette proximité et la recherche de solutions adaptées aux situations individuelles. Le comité de mission a émis le vœu que ce dispositif, qui doit faire face aux besoins croissants des sociétaires en la matière, soit en mesure d'y répondre.

Annick Valette

« La feuille de route militante prévoit une augmentation du taux de prise en charge des dossiers par les militants à hauteur de + 10 % en 2023 et + 20 % en 2024. »

Analyse des résultats

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
1. Proposer, avec pédagogie, une offre d'épargne et d'investissements responsables	Part ISR (Investissement socialement responsable) du fonds en euros *cible : 93 %*	93 %
	Réduction de l'empreinte carbone du fonds en euros *cible : définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance*	Validation par le CA MAIF VIE du 12 octobre 2022 des objectifs à horizon 2025 : réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements de 25 %, atteinte d'une part verte de 13 % minimum, démarche d'engagement auprès de 20 sociétés de gestion et de 20 entreprises
	Définition d'une trajectoire pluriannuelle permettant de renforcer la présentation pédagogique de l'offre d'épargne responsable *cible : trajectoire pluriannuelle définie, partagée et validée par les instances dirigeantes avant fin septembre 2022* *Expérimentation, auprès de 10 % des conseillers généralistes, d'un module de premier niveau avant fin 2022*	Un parcours de formation d'une durée de 9 h a été construit sur une trajectoire 2022 et 2023 En 2022, 130 collaborateurs du réseau face-à-face ont suivi la totalité du parcours (> à 10 % des effectifs). La direction de la Distribution a acté une généralisation de ce parcours à l'ensemble du réseau face-à-face **dès 2023** (soit environ 800 conseillers généralistes, managers et animateurs commerciaux)
2. S'assurer que les sociétaires fragilisés puissent bénéficier d'une présence militante de proximité	Taux d'intervention des militants dans des situations de détresse *cible : 55 %*	49,25 %

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
3. Maintenir un haut niveau d'expérience client	Net Promoter Score *cible : conserver un écart de + 10 points par rapport au secteur*	MAIF 40 % et marché 19 %
4. Accompagner les conseillers et gestionnaires pour incarner encore davantage l'attention sincère et le « prendre soin » au quotidien	Taux de formation des conseillers/ gestionnaires au contact des sociétaires *cible : 90 %*	88,38 %

Commentaires

2. *La mise à disposition d'une nouvelle solution informatique auprès des conseillers a permis de fiabiliser l'identification et le suivi des situations de détresse. Le nombre d'appels téléphoniques à réaliser par les militants a ainsi fortement progressé (+ 49 % en 2022).*
Ils sont néanmoins parvenus à tendre vers l'objectif de 55 % sans y parvenir, en traitant nettement plus de dossiers en 2022 qu'en 2021 (évolution de + 39 %). Il est à noter que les contacts avec les sociétaires demandent du temps, car ils s'inscrivent dans une démarche très qualitative.

4. *Du fait d'une difficulté technique qui pénalise le repérage de l'ensemble des formations réalisées, les actions les plus anciennes n'ont pas été systématiquement tracées. Malgré cela, le taux dépasse 87 % et s'approche donc de l'objectif. Une formation « Relation et Postures » est désormais systématiquement intégrée à tous les parcours de formation initiale de la filière Distribution, afin d'aider à comprendre et accueillir les émotions des sociétaires. Elle s'ajoute à celle dispensée de plus longue date dans la filière Gestion des sinistres.*

Objectif atteint *Objectif partiellement atteint*

« Cette formation « Relation et postures » nous met dans des situations très concrètes de notre métier au quotidien, au contact direct des sociétaires, et nous donne des clés pour expliquer, comprendre, rassurer. Elle contribue à renforcer la singularité de l'approche MAIF. Les retours des conseillers qui l'ont suivie sont dans l'ensemble très enthousiastes. »

Sihem Ben Salah

Actualités 2022 vues par le comité

- « **Meilleur conseil épargne 2022** », une distinction du magazine *Challenges*. MAIF a reçu l'un des huit labels du meilleur conseil épargne parmi un panel de 36 assureurs.

  Une enquête a été réalisée auprès de 63 acteurs du marché (assureurs, banques et assureurs en ligne) en mode « client mystère ». Leurs sites internet ont été analysés et leurs services clients contactés par téléphone, afin d'ouvrir un contrat d'épargne. 80 critères de sélection ont permis d'identifier les meilleurs acteurs du marché sur l'approche et la relation client. Les points forts de MAIF : les qualités de pédagogie, de transparence et de conseil personnalisé dans la présentation des offres.

- **Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau questionnaire de satisfaction unique d'enquête à chaud** a été déployé auprès des sociétaires, suite à un contact avec un conseiller MAIF. À titre d'illustration, le taux de réponse s'est sensiblement amélioré, pour atteindre 11 % au global. Par ailleurs, ce nouveau format permet de proposer aux sociétaires d'envoyer en direct leurs félicitations à leur interlocuteur MAIF. L'objectif est de mieux répondre aux attentes des sociétaires, tout en reconnaissant l'implication et le professionnalisme des conseillers.

Autres actions singulières MAIF

- Un dispositif de crise pour accompagner les sociétaires dans les situations urgentes (déclaration de sinistre facilitée, procédure d'expertise adaptée).
- Des offres responsables et solidaires, en phase avec les besoins et attentes des sociétaires (assurance auto au km, pack auto responsable, solutions d'épargne responsable).
- L'absence de bonus et de variables individuels versés aux conseillers, et ce depuis de nombreuses années, car la relation de confiance avec les sociétaires s'appuie sur un conseil désintéressé.
- Une politique de protection des données des sociétaires axée sur la confiance et la transparence (plus d'infos sur le site MAIF : Comment MAIF utilise les Gafam - Entreprise MAIF).

OBJECTIF 2

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement des acteurs internes au sein d'un collectif engagé

Le comité de mission a souhaité en savoir plus sur l'adaptation de l'entreprise MAIF et de ses acteurs internes aux transformations de l'activité et des modes de travail. Il a questionné, en particulier, le développement du télétravail et l'évolution de l'exercice du militantisme.

Pour répondre aux attentes du comité, Evelyne Llauro-Barrès, directrice générale adjointe des Richesses humaines, est venue présenter en séance du comité la stratégie et la politique RH MAIF.

L'avis du comité de mission

Le comité de mission a souligné l'importance de la gestion des compétences, au regard des évolutions des métiers de l'entreprise à moyen et long terme et de l'élargissement de ses activités.

Le télétravail, désormais ancré dans l'organisation individuelle et collective, s'est trouvé plusieurs fois au centre des réflexions. Le comité a attiré l'attention sur ses effets pervers possibles. Outre le repli sur soi et la perte d'appartenance à un collectif, le télétravail peut favoriser une inégalité au travail, les femmes étant potentiellement plus demandeuses que les hommes. Le comité a souligné également la complexification du métier de manager, du fait du travail à distance et de la généralisation des relations horizontales.

Il s'est intéressé, par ailleurs, à l'évolution des modes d'exercice du militantisme à la MAIF. Au vu de l'élargissement du sociétariat au-delà de l'Éducation nationale et des nouvelles formes d'engagement des jeunes, un renouvellement des pratiques militantes, misant davantage sur les appétences individuelles, est attendu. Le comité est sensible à cette recherche de sens et de cohésion interne, qui sert l'objectif de la Mission.

Laurent Pertusa

« Pour accompagner l'évolution du sociétariat, il est important que les militants soient de plus en plus nombreux à venir d'autres secteurs que l'Éducation nationale. »

Analyse des résultats

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
5. Mesurer et améliorer l'épanouissement des acteurs internes à travers le déploiement du nouveau baromètre social	Indice d'épanouissement issu du baromètre interne 2022 *cible : 6,5/10*	7,86/10
6. Ancrer le travail hybride dans nos modalités de collaboration	Indice issu du baromètre interne 2022 *cible : 6,5/10*	7,93/10
7. Favoriser la cohésion des collectifs militants, le plaisir à militer et l'épanouissement des mandataires mutualistes	Taux d'adhésion au nouveau modèle militant *cible : T1, analyse d'une première enquête permettant d'étalonner et de fixer une cible chiffrée pour 2022* *T3/T4, nouvelle enquête permettant de se comparer à la cible fixée*	Deux enquêtes auprès des mandataires mutualistes ont été réalisées sur l'année 2022
8. Animer le dispositif jeunes militants	Nombre de projets portés par les étudiants militants en lien avec les engagements sociaux et environnementaux MAIF *cible : 10 projets*	15

Objectif atteint

« Les salariés reviennent sur site pour voir leurs collègues avec l'envie de partager et de travailler sur des sujets communs. En revanche, le point de préoccupation concerne surtout les nouveaux collaborateurs qui ont besoin parfois d'être dans une logique de proximité, de pair à pair, à côté d'un collègue plus expérimenté. »

Evelyne Llauro-Barrès, directrice générale adjointe des Richesses humaines, invitée lors du comité de mission du 22 juin 2022

Actualités 2022 vues par le comité

- **La qualité et la fréquence du dialogue social :** au total, 7 rendez-vous ont eu lieu en 2022, dont 1 rendez-vous dédié à l'accord OSER sur l'organisation du temps de travail.

- **La semaine de la relation client :** l'objectif de cette semaine était à la fois de célébrer l'obtention de la première place sur le podium de la relation client pour la 18e année consécutive, et de proposer un temps fort pour entretenir et développer la culture de la relation client. Chaque jour, une thématique différente a été abordée : la culture sociétaire, l'émotion, le lien, la relation sociétaire avec les associations, les collectivités et les entreprises. Au total, 2 238 collaborateurs se sont connectés en direct aux tables rondes, et 892 collaborateurs ont regardé ces conférences en replay.

Autres actions singulières MAIF

> Une politique d'égalité professionnelle favorisant la mixité, l'égalité salariale, l'intégration des personnes en situation de handicap, le travail des seniors. Grâce aux différentes actions menées, MAIF obtient 99/100 comme index Égalité hommes-femmes à fin 2022.

> L'accompagnement des salariés, illustré notamment par la prévention des risques (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, risques liés aux trajets domicile-travail…), la conciliation vie professionnelle et vie personnelle (durée des congés maternité et paternité).

> Un dispositif de formation modulable favorisant l'employabilité des salariés : en 2022, 94 % des salariés MAIF (soit 7 600 au total) ont bénéficié d'au moins une formation.

> Signature d'un cinquième accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés en décembre 2021. À fin 2021, 510 collaborateurs en situation de handicap travaillent à la MAIF (soit un taux d'emploi de 6,63 %, alors que l'obligation légale est fixée à 6 %). Cet accord est valable de 2022 à 2024.

OBJECTIF 3

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers nos activités

Le comité a tenu à appréhender, de manière concrète, la déclinaison de la solidarité dans les offres et les engagements MAIF, en tenant compte de leur impact pour les sociétaires, et plus largement pour la société.

L'avis du comité de mission

Le comité a constaté que le plan stratégique 2023-2026 intègre le sujet de l'inclusion. Il compte sur la force de frappe du groupe en tant qu'employeur, investisseur et assureur pour produire de l'impact. Face aux enjeux sociétaux et aux nouveaux risques, numériques, énergétiques, climatiques, il a souligné le besoin de nouvelles formes de solidarité et l'importance des investissements à impact social.

Le comité a pris note des initiatives solidaires MAIF et incité à intensifier encore le plan d'action pour redynamiser le dispositif d'arrondi sur salaire auprès des acteurs internes.

La présentation d'un nouveau contrat, couvrant la production cinématographique et comportant une garantie Annulation de tournage en cas de violence sexuelle ou sexiste constatée, a illustré la possibilité d'inscrire la responsabilité de l'entreprise dans une offre d'assurance.

Blanche Segrestin

« Se soucier de l'attention sincère portée aux sociétaires, c'est aussi envisager de quelle manière ils resteront assurables demain. Sera-t-on capable de maintenir un niveau de solidarité élevé ? Il me semble important d'évaluer le nombre de personnes surexposées aux risques climatiques et au risque de démutualisation, et d'approfondir en comité de mission la réflexion sur les impacts prévisibles. Ce sujet bouleverse le monde de l'assurance. »

Analyse des résultats

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
9. Élaborer une doctrine inclusion et égalité des chances	Élaborer une première version de la doctrine *cible : première version de la doctrine rédigée, partagée et validée par les instances dirigeantes avant fin 2022*	Présentation aux administrateurs le 7 septembre 2022 et intégration des éléments clés dans le plan stratégique
10. Favoriser l'engagement bénévole pour tous, en accompagnant les organisateurs d'événements dans la recherche et la gestion de leurs bénévoles	Nombre de bénévoles inscrits *cible : 50 000*	56 137
11. S'engager sur les territoires en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances	**Élaborer un master « Juriste d'entreprise d'assurance »** Création/élaboration d'un master Juriste d'entreprise d'assurance pour offrir à des étudiants une formation répondant aux besoins des professionnels de l'assurance *cible : démarrage du master en septembre 2022* **Maintenir notre niveau d'accueil de salariés en alternance** Taux de collaborateurs en contrats d'alternance *cible : 6,5 %*	Le master a été ouvert en septembre 2022 avec une première promotion de 16 étudiants (master 1 et 2) 7,04 %
12. Formaliser une stratégie d'impact social des investissements et poursuivre son déploiement	Part sociale des investissements du groupe MAIF *cible : 6 %*	6,70 %

Objectif atteint

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
13. Rendre l'offre plus accessible en assouplissant la sélection médicale	Une offre plus accessible via l'assouplissement de la sélection médicale : – modification et simplification des questionnaires médicaux – changement des seuils de déclenchement des questionnaires selon l'âge et le capital souscrit *cibles : en prévoyance, le nouveau dispositif de questionnement médical est effectif, et le programme de réassurance associé a été négocié avec nos réassureurs* *Action de place de réduction des barrières médicales*	Le nouveau dispositif de questionnement médical est effectif et le programme de réassurance associé a été négocié avec nos réassureurs Le taux de demande de pièces médicales est de 44,4 % à fin décembre 2022 (vs 69 % en 2021) Environ 1 500 souscriptions ont été concrétisées plus directement en 2022 grâce au nouveau process Un radar des sujets d'actualité a été fait, qui conclut à un moindre intérêt pour le sujet au niveau des pouvoirs publics Des pistes alternatives ont été identifiées, pour arbitrage par les instances de MAIF VIE

Objectif atteint

Actualités 2022 vues par le comité

- **Ouverture d'un 3e campus MAIF** dédié à la certification de qualification professionnelle spécialisée en relation assurance.
- **MAIF aux côtés des réfugiés ukrainiens :** un élan de solidarité a animé MAIF et son collectif pour venir en aide au peuple ukrainien (des mesures d'assistance auprès des assurés avec Inter Mutuelles Assistance, des dons monétaires et matériels de la part de salariés et militants auprès de différents organismes).
- **Les challenges MAIF Mouv' :** des challenges sportifs solidaires au bénéfice d'associations sont proposés aux collaborateurs avec le programme MAIF Mouv'.

Autres actions singulières MAIF

- Mise à disposition d'outils pédagogiques (Assistance scolaire personnalisée, Préparer son bac...), pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous.
- Participation à la formation des collégiens aux gestes de premiers secours (la volonté de l'Éducation nationale est de former 90 % des collégiens à fin 2022).
- Contribution à l'éducation numérique : le Numérique éthique tour est un dispositif itinérant permettant de sensibiliser le grand public aux risques et aux enjeux d'Internet (plus d'infos sur le site MAIF, Numérique éthique tour : comprendre le numérique et mieux l'utiliser - Entreprise MAIF).

OBJECTIF 4

Contribuer à la transition écologique à travers nos activités

Le comité a souhaité s'interroger sur la problématique liée à la répétition des événements climatiques et de ses conséquences quant à l'assurabilité des populations particulièrement exposées. Souhaitant une mobilisation massive pour y faire face, il a pointé l'importance des choix MAIF et de la profession tout entière.

À la demande du comité, le directeur général de la MAIF, Pascal Demurger, est venu évoquer, en séance, les impacts économiques au regard des événements climatiques de l'été 2022.

L'avis du comité de mission

Le comité a pointé l'impact économique sur MAIF de la récurrence des phénomènes climatiques, à laquelle s'ajoutent la reprise de l'inflation et la crise des matières premières.

Pascal Demurger a exposé au comité le coût exponentiel du risque climatique sur la dernière décennie et l'urgence à agir à tous les niveaux de responsabilité pour accélérer la transition écologique. Le comité a émis le vœu que les nouveaux modes d'assurabilité soient discutés au sein de la profession, en recherchant un maximum de coopération. Il souhaite également que les risques de démutualisation lui soient davantage exposés, ainsi que les actions envisageables, au niveau de l'interne et de la profession. Il recommande de s'appuyer notamment sur les travaux de Météo-France et de l'IPSL (Institut universitaire Pierre-Simon Laplace - Sciences du climat) pour bénéficier des progrès réalisés sur la modélisation et l'impact du changement climatique sur les populations et leur environnement.

Le phénomène de rétraction des argiles causé par la sécheresse affecte le patrimoine immobilier de nombreux ménages en France. Le comité a alerté sur le coût de ces réparations pour les assureurs, et suggère que soit envisagée une forme de mutualisation des risques. Les actions de prévention constituent également un levier pertinent pour accompagner les assurés face aux conséquences du dérèglement climatique.

Alain Grandjean

« L'année 2022 a été marquée par la survenance d'événements climatiques de grande ampleur. Peut-on la considérer sur certains aspects comme exceptionnelle ? Elle a au moins participé, de manière assez irréversible, à la prise de conscience. »

Analyse des résultats

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
14. Élaborer notre Stratégie Globale Climat	Élaboration d'une première version de la Stratégie Globale Climat partagée avec les instances dirigeantes *cible : délivrance d'une première version fin septembre*	Présentation aux administrateurs le 7 septembre 2022 et intégration des éléments clés dans le plan stratégique Validation du dividende écologique en CA le 14 décembre 2022
15. Faire évoluer le portefeuille d'investissements vers la trajectoire 1,5 °C	Part verte des investissements du groupe MAIF *cible : 11 %* Réduction de l'empreinte carbone des investissements du groupe MAIF *cible : définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance*	14,3 % Définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) Validation par le CA MAIF du 7 septembre 2022 des objectifs du groupe MAIF à horizon 2025 dans le cadre de notre adhésion à la NZAOA : – réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement de 25 % – atteinte d'une part verte de 15 % minimum – démarche d'engagement auprès de 20 sociétés de gestion et de 20 entreprises
16. Certifier les bâtiments	Part de la surface des bâtiments d'exploitation en pleine propriété du groupe certifiée HQE et/ou Breeam In-use *cible : 80 %*	77 %

Commentaire

16. *De nouveaux sites ont obtenu leur certification Breeam-In-Use* en 2022 (Vienne, Nancy, Villers-les-Nancy, Bessines et Labège). Des retards de travaux liés à la conjoncture, au passage en commission de certification et de délivrance des certificats d'audit ont fait que l'indicateur est légèrement inférieur à la cible visée. L'objectif de 80 % de certification sera atteint en 2023.*

** Breeam In-Use : certifications reconnues et approuvées qui portent sur la qualité environnementale et sociale des bâtiments en travaux ou en exploitation.*

Objectif atteint *Objectif partiellement atteint*

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
17. Investir en faveur de la biodiversité	Identification de projets financés par MAIF ou dans lesquels MAIF pourrait investir *cible : avoir concrétisé au moins une action de financement ou d'investissement en faveur de la biodiversité (y compris forêts)*	Premier investissement forestier réalisé : acquisition de la forêt de Scévolles pour un montant de 16 M€, via le nouveau fonds dédié MAIF Forêts, dans lequel le groupe MAIF a souscrit un engagement de 50 M€ Investissement également de 20 M€ dans un fonds ouvert qui investit en faveur de la préservation des océans (Blue Ocean, géré par Swen Capital Partners)

Objectif atteint

Actualité 2022 vue par le comité

- **Mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique,** avec des travaux pour recourir à la géothermie sur le siège niortais, ainsi que le déploiement de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments MAIF et la certification HQE de plus de trois-quarts d'entre eux.

Autres actions singulières MAIF

> Favoriser l'économie circulaire en recyclant le mobilier et le matériel :

- plus de 11 % des réparations auto utilisent au moins une pièce de réemploi ;
- intégration des principes d'économie circulaire dans les travaux de réaménagement des espaces de travail et dans les achats de mobilier, avec notamment la rédaction d'un référentiel d'aménagement Bas Carbone. Développement également de solutions de partenariat local, afin d'augmenter le réemploi de mobilier et d'équipement.

> Encourager une pratique sportive écoresponsable avec le dispositif Sport Planète (des guides pour des organisateurs d'événements, des partenariats avec des sportifs engagés, des fédérations, des événements…). Plus d'infos sur la page « Progresser vers un sport plus responsable » du site MAIF.

OBJECTIF 5

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs

Le comité a été attentif à l'influence que peut exercer MAIF sur son écosystème de partenaires, de fournisseurs et auprès du grand public. Sa démarche en faveur de la responsabilité sociétale et de la consommation responsable est susceptible de faire essaimer les modèles d'entreprises engagées.

L'avis du comité de mission

L'actualité internationale de l'année 2022 a mis en exergue les défis de l'indépendance énergétique, du climat, de la démocratie. Le comité s'accorde sur la nécessaire participation des entreprises à la prise de conscience collective et à la recherche de solutions durables.
Il observe l'intervention croissante de MAIF dans le débat public, auprès des assureurs français et européens, auprès d'autres entreprises et dans le cadre de travaux de recherche, et estime que sa capacité d'influence est réelle du fait de son engagement d'entreprise de l'économie sociale, d'entreprise à mission et de son histoire militante.

Les nouvelles offres d'assurance tournées vers les entreprises incluent des services les incitant à progresser dans leur transition RSE.
Le partenariat avec Énergie Partagée, en faveur du développement de la production d'énergie renouvelable par les particuliers, va également plus loin dans la recherche d'un impact positif au service de la transition écologique.

Le comité a pris note de la non atteinte de l'objectif de développement de la plateforme d'achats responsables Bien ou bien, en raison du déréférencement pour cessation d'activité d'un certain nombre de marques engagées, et surtout d'une réorientation du positionnement de la plateforme. Priorité a été mise sur la sélection des marques éligibles et l'enrichissement de la gamme de produits proposés, avant l'offre de produits de seconde main.

Yann Algan

« Les menaces inflationnistes et le coût des matières premières ont une incidence inévitable sur la consommation, et donc sur la nature et la portée des initiatives des entreprises et des décideurs. Ils ont tendance à reporter des engagements à plus tard. »

Analyse des résultats

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
18. Concevoir, gérer et mettre en œuvre notre offre Entreprise avec une dimension responsable	**Une offre Petites entreprises** Nombre d'adhésions à l'offre petites entreprises *cible : 700*	944
	Une offre Énergie partagée Nombre de nouveaux projets liés à l'offre Énergie partagée *cible : 15 projets*	17
	Autres offres destinées aux entreprises Chiffre d'affaires lié à l'offre destinée aux sociétés de production *cible : 2,5 millions d'euros*	2,507 M€
19. Collaborer avec des fournisseurs, prestataires et partenaires alignés avec les valeurs MAIF et pratiquer une politique d'achats responsables	Part en consommation d'électricité renouvelable issue de contrats passés directement auprès des producteurs *cible : 65 %*	67 %
	Part des fournisseurs évalués au regard de leurs pratiques RSE *cible : 15 %, soit 80 % du CA*	15,87 %
20. Promouvoir les modèles d'entreprises engagées auprès des pouvoirs publics, des décideurs d'entreprises et des étudiants	**Pouvoirs publics** Nombre d'interventions d'influence (en faveur d'entreprises engagées), en lien avec l'agenda des instances nationales et européennes *cible : 10 interventions auprès d'acteurs pertinents*	25
	Décideurs d'entreprises et étudiants Nombre de prises de parole à l'occasion d'événements et de participation à des publications (études, thèses…) *cible : 5 interventions*	8 prises de parole ou participations à des publications

Objectif atteint

Actions	Indicateurs	Résultats 2022
21. Développer la plateforme d'achats responsables Bien ou bien	Nombre de vendeurs référencés *cible : 600* Nombre de références de produits de deuxième main en catalogue *cible : 100 000*	301 Objectif dépriorisé

Commentaire

21. *La plateforme Bien ou bien rencontre un succès d'estime sur l'intention. Néanmoins, les résultats ne sont pas atteints, car le marché n'est pas suffisamment mûr et le contexte économique est particulièrement défavorable depuis 2022.*

Objectif partiellement atteint

Actualités 2022 vues par le comité

- **Accompagner les associations et les petites entreprises :** 30 formations à la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) ont été organisées, en partenariat avec l'organisme de labellisation Lucie.
- **Promotion du modèle** via des interventions publiques à résonance nationale et européenne.

Autres actions singulières MAIF

> Actions soutenant des start-up responsables (via les fonds MAIF Impact et MAIF Avenir) : parmi les investissements 2022, MAIF Impact soutient COLORI (apprentissage du codage sans écran pour les enfants) et MAIF Avenir apporte son soutien à Naboo (solution qui propose le télétravail entre collègues dans des locaux en pleine nature).

> Implication de MAIF au sein de la communauté des entreprises à mission, via notre participation à des formations auprès des sociétés en chemin, des prises de parole dans des webinaires, et à la participation au conseil d'administration de l'association.

3

Les perspectives 2023

Yves Pellicier,
président MAIF

et **Pascal Demurger,**
directeur général MAIF

Yves Pellicier a été élu président par le conseil d'administration le 27 mai 2022, après 30 ans d'un parcours militant au sein de MAIF. Avec **Pascal Demurger**, directeur général, ils livrent leurs regards croisés sur l'entreprise à mission et sa déclinaison stratégique.

Comment la mission et le développement de l'entreprise interagissent-ils ?

Yves Pellicier : notre conseil d'administration a tout à gagner à être nourri par d'autres visions sur les sujets qu'il examine. Le comité de mission joue ce rôle en apportant un regard extérieur avec des expertises variées sur nos sujets. À travers ses interrogations et ses préconisations, il nourrit nos décisions. Preuve en est, notre nouveau plan stratégique, dont la vision politique est aussi la traduction de notre mission et de ses objectifs. En devenant société à mission, MAIF a élargi son champ d'action et s'est engagée sur le chemin du mieux commun. Son plan stratégique 2023-2026 lui donne les moyens de développer sa communauté et de renforcer sa solidité pour progresser vers ce mieux commun. C'est à ce titre qu'elle a fait le choix de s'engager résolument dans la bataille écologique et climatique.

Pascal Demurger : mission et plan stratégique fonctionnent en résonance. Engagement écologique, inclusion : le plan stratégique Régénération est conforme aux grandes orientations de la mission et répond à nos objectifs statutaires. Inversement, la feuille de route mission nourrit les objectifs stratégiques de l'entreprise en renforçant notre résilience et notre attractivité. L'un ne va pas sans l'autre. Prenons l'exemple du dividende écologique. Dédier 10 % de nos résultats annuels à la planète est une illustration particulièrement forte de notre volonté de contribuer au bien commun. Mais bien sûr, la puissance de cet engagement repose sur la performance de notre entreprise. C'est un cercle vertueux.

Qu'est-ce que la présence d'un comité de mission au sein la gouvernance change pour MAIF ?

Yves Pellicier : « Chacun dans son rôle, tout son rôle », comité de mission, conseil d'administration et direction générale interagissent de manière efficace et harmonieuse dans l'intérêt des enjeux stratégiques de la mutuelle. Si la confiance est au cœur des échanges, il est indispensable que le comité de mission mène ses travaux en toute indépendance et autonomie. Nous facilitons son accès aux informations, aux métiers, aux experts. Et ce, afin qu'il dispose d'une pleine compréhension de notre actualité pour jouer au mieux son rôle, pour formuler ses préconisations en toute objectivité et s'assurer de la tenue de nos objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux.

Pascal Demurger : compte tenu des défis sociétaux et des bouleversements du monde, les citoyens attendent des entreprises qu'elles se positionnent et fassent la preuve de leur engagement et de leur impact positif. Le comité de mission joue le rôle de vigie et d'aiguillon pour rester en phase avec cette ambition. Les sujets d'inclusion, de lutte contre le sexisme ou encore de sobriété énergétique ont, par exemple, investi le monde de l'entreprise, alors qu'ils s'arrêtaient auparavant à sa porte. Dans un autre registre, les changements dans le rapport au travail sont également profonds. Nous sommes extrêmement attentifs à ces évolutions et l'éclairage du comité de mission nous est précieux à ce titre. D'une certaine manière, le comité fait pleinement entrer la société dans l'entreprise.

Le comité relève que le plan stratégique Régénération 2023-2026, incarné notamment par la création d'un dividende écologique, montre la volonté de MAIF assureur de proposer de nouvelles formes de solidarité face aux risques et à la convergence de crises.

Sur la période à venir, le comité portera un regard attentif sur la déclinaison opérationnelle de l'ambition affichée par MAIF dans le cadre de ce nouveau plan.

La feuille de route Mission 2023 véhicule les préoccupations et intentions du comité, des sujets restant toutefois à explorer plus en profondeur, pour soutenir les engagements pris par MAIF dans le cadre de ses objectifs statutaires.

Le comité a d'ores et déjà intégré dans son plan de travail 2023 les sujets suivants :

Objectif 1 : le comité souhaite, par la suite, intégrer la question de l'assurabilité dans le champ de son suivi.

Objectif 2 : le comité souligne les enjeux de formation dans un contexte de profonde mutation de l'activité. Il souhaite approfondir l'examen des activités MAIF en matière de formation et de développement des compétences.

Objectif 3 : le comité estime le risque de démutualisation important pour cet objectif. Au-delà des actions de progrès de la feuille de route, il souhaite disposer d'une analyse des risques de démutualisation auxquels sont exposés les sociétaires et des activités engagées par MAIF pour lutter contre ces risques.

Objectif 4 : le comité se propose d'examiner, en 2023, de manière plus approfondie, les actions engagées par MAIF avec la communauté des sociétaires pour réduire ou prévenir le changement climatique.

Objectif 5 : le comité se propose d'examiner, en 2023, la manière dont la mission est déployée au niveau du groupe.

Au-delà du strict périmètre de la feuille de route Mission et du suivi de son exécution, le comité sera également attentif à la nature et à l'impact des actions menées sur l'ensemble de la chaîne de valeur qui conduit à la délivrance des services d'assurance.

Pour conclure, le comité rappelle que cette feuille de route 2023 sera soumise à un audit réglementaire effectué par un organisme tiers indépendant au premier semestre 2024.

illustration du modèle de mission

SOCIÉTAIRES 1	ACTEURS INTERNES 2	3 Axe social	SOCIÉTÉ/CITÉ 4 Axe environnement	5 Axe modèle économique
Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités	**Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé**	**Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités**	**Contribuer à la transition écologique à travers ses activités**	**Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs**
EXEMPLES D'ENJEUX À FIN 2026				
Élargir et mobiliser la communauté de nos sociétaires	Développer et engager notre communauté interne	Agir en faveur de l'inclusion	Agir face à l'urgence climatique	Agir sur notre écosystème pour démultiplier les impacts au service du bien commun
EXEMPLES D'ACTIONS				
Proposer une offre de mobilité décarbonée, afin de répondre aux besoins de nos sociétaires	*Favoriser la mobilité interne de chacun en répondant au besoin exprimé par les salariés, afin de maintenir un niveau d'engagement de qualité au sein de l'entreprise*	*Faire progresser la part sociale des investissements du groupe MAIF ≥ à 6,5 %, afin de contribuer à financer des solutions répondant aux enjeux sociaux*	*Créer le dividende écologique, afin de contribuer à la solidarité climatique, ainsi qu'à la régénération de la biodiversité*	*Déployer une démarche de certification d'achats responsables (frais généraux), afin d'engager nos fournisseurs*

Nicole Notat

« C'est à la gouvernance de l'entreprise de se saisir des remarques et propositions du comité de mission qui font écho à ses propres enjeux et préoccupations stratégiques. Je suis très attachée à ce que le collectif de gouvernance et le comité de mission s'organisent de manière à pouvoir croiser en continu leurs réflexions, pour les étoffer réciproquement. »

ANNEXE

Feuille de route Mission 2023

SOCIÉTAIRES
1

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

ACTEURS INTERNES
2

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé

SOCIÉTÉ/CITÉ

3
Axe social

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités

4
Axe environnement

Contribuer à la transition écologique à travers ses activités

5
Axe modèle économique

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs

1. Moderniser et adapter notre offre mobilité

Mettre en marché les contrats vélo et Pacs étendu

2. Créer avec nos sociétaires une communauté de confiance et d'engagement

Réaliser les premiers tests d'un dispositif d'engagement, sur la communauté

3. Favoriser le développement de chacun

Construire le plan de mobilité interne

4. Nourrir l'engagement de tous

Labelliser nos environnements de travail en déployant la certification Osmoz

5. Optimiser la dynamique interne de notre modèle militant

Favoriser les expérimentations communes militants/salariés

6. Être acteur de l'inclusion et de la diversité

Établir un diagnostic de nos pratiques internes en matière d'inclusion et de diversité, et mesurer les écarts au regard des prérequis imposés par les labels du marché

7. Promouvoir un recrutement inclusif

Expérimenter de nouvelles modalités de recrutement et de sélection avec la direction des Systèmes d'information sur un métier volumique et en tension

8. Investir dans des projets à dimension sociale

Faire progresser la part sociale des investissements du groupe MAIF ≥ à 6,5 %

9. Financer des projets en faveur de la protection de la biodiversité

Créer un fonds de financement pour la protection de l'environnement et la régénération de la biodiversité

10. Réparer mieux

Faire progresser le taux d'utilisation de pièces de réemploi

11. Mettre en place le dividende écologique

Concevoir et déployer le dispositif de dividende écologique

12. Aider nos sociétaires les plus vulnérables

Cadrer et mettre en place un fonds de solidarité et la gouvernance associée

13. Renforcer le dialogue sur la décarbonation avec les entreprises et les sociétés de gestion

Poser le cadre de ce dialogue et initier son déploiement

14. Formaliser une politique d'achats responsables

Réaliser une première étape d'autodiagnostic au regard des critères de certification

15. Sensibiliser sur les risques d'inassurabilité

Organiser des rencontres avec les acteurs clés de la profession et des pouvoirs publics

MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.

03/2023 - Réalisation : Studio de création MAIF.
Crédits photos : Albert Facelly/Divergence, Benoit Soualle, Sébastien Calvet/Divergence, Romain Gaillard/Réa, Gilles Rolle/Réa, Denis Meyer/MAIF, Nicolas Friess/MAIF, Mélanie Chaigneau/MAIF, Guillaume Krebs/MAIF, Jérémy Suyker/MAIF, Justin Paget/GettyImages, Christophe Petit Tesson/EPA-EFE, Emmanuel Pain/MAIF.

LE TRI FACILE BROCHURE BAC DE TRI